

Monsieur Nicolas REVEL
Directeur général
UNCAM
50, avenue du Professeur André
Lemierre
75986 PARIS CEDEX 20

Paris, le 10 novembre 2017

DP/pp/17.290

Monsieur le Directeur général,

Comme suite à l'opposition de l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS) à la tacite reconduction de l'Accord-cadre Interprofessionnel (ACIP), je vous fais part de mon étonnement.

En effet, aucun calendrier de négociations, aucune réunion préparatoire, ni aucune orientation n'ont été proposés depuis août dernier.

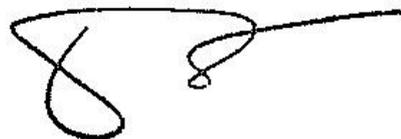
Les textes applicables, notamment l'article R.162-54-5 du Code de la Sécurité sociale, prévoient pourtant dans ce cas une ouverture sans délai de négociations en vue de la conclusion d'un nouvel ACIP.

Par ailleurs, le texte de l'ACIP actuellement en vigueur dispose que le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) se réunit a minima deux fois par an.

Cependant, le CSA ne s'est pas réuni depuis juin 2016.

Il m'apparaît en conséquence urgent que nous réunissions le CSA d'une part, et d'autre part que nous convenions du calendrier des négociations du nouvel Accord-cadre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.



Daniel PAGUESSORHAYE
Président